

# AUREILHAN mag'

Le magazine d'information de votre ville

N° 11  
Hiver  
2017



TRAVAUX RUE JEAN  
JACQUES ROUSSEAU



MJC : « ON N'A PAS  
TOUS LES JOURS  
20 ANS »



LAÏCITE,

J'ECRIS

TON NOM.

[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

# Sommaire



Directeur :  
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :  
Laurent BLOCQUET

Ont collaboré à ce numéro :  
Jean-Bernard DUBARRY  
Hervé GAILLARD  
Frédérique LOIRAT

Mise en page et impression :  
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN  
Place François Mitterrand  
BP 40  
65800 AUREILHAN  
Tél : 05 62 38 91 50  
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr  
Fax : 05 62 38 91 59

 Retrouvez toute l'actualité  
de la ville sur  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)



2 Aureilhan Mag' • N° 11 •



**Emmanuel ALONSO**

1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme  
Reçoit le jeudi  
de 18h30 à 19h30



**Isabelle CHEDEVILLE**

2<sup>ème</sup> Adjointe  
Solidarité  
Reçoit le lundi  
de 16h00 à 18h00



**Simone GASQUET**

3<sup>ème</sup> Adjointe  
Culture / Sécurité  
Reçoit le mardi  
de 18h00 à 19h00



**Claude PAHU**

4<sup>ème</sup> Adjoint  
Animation locale  
Reçoit le mercredi  
de 18h00 à 19h30



**Jocelyne JOANDET**

5<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires générales  
Reçoit le mardi  
de 17h45 à 19h00



**Christian ZYTYNSKI**

6<sup>ème</sup> Adjoint  
Finances  
Reçoit le mercredi  
de 17h30 à 19h00



**Virginie FAVERON**

7<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires scolaires  
Reçoit le lundi  
de 17h30 à 18h15



**Daniel LARREGOLA**

8<sup>ème</sup> Adjoint  
Environnement  
Reçoit le jeudi  
de 18h00 à 19h00

## L'EDITO DU MAIRE

3...2017 : année d'élections,  
année d'espérance

## DOSSIER SPECIAL : LAÏCITE

4...Laïcité, j'écris ton nom...

5...2016, sous le signe de la laïcité

## CADRE DE VIE

6...Rue Jean-Jacques Rousseau :  
c'est parti pour 3 mois de travaux

7...Confort et sécurité sur l'avenue des  
Sports

7...Frelon asiatique : la campagne de  
piégeage commence début mars

7...Taxe incitative : trier plus et payer  
moins

9...Livraison des travaux d'extension des  
vestiaires du stade Jules Ferry

## SOLIDARITE

10...30<sup>ème</sup> édition du Téléthon

## PETITE ENFANCE & JEUNESSE

11...Zoom sur le Relais d'Assistantes  
Maternelles (RAM)

## CULTURE

12...La MJC a fêté ses 20 ans

13...Prix littéraire Jules Laforgue : le jury  
innove pour l'édition 2017

## VIE ASSOCIATIVE

14...Un festival Manga à Aureilhan

15... Au travers de la Corrida

## VIE DE LA CITE

16...Le Contrat Enfance Jeunesse  
renouvelé

17...Le Conseil a décidé...

## EXPRESSIONS POLITIQUES

18...Minorité

19...Majorité

## AGENDA



**Yannick BOUBÉE**  
Maire d'Aureilhan  
Vice-Président  
de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

## L'ÉDITO DU MAIRE

# 2017 : ANNEE D'ELECTIONS, ANNEE D'ESPERANCE...



En politique,  
il n'y a pas  
de miracle,  
uniquement le  
travail des élus  
au service de  
l'intérêt général.



L'année 2016 est désormais derrière nous. Elle fut marquée par une belle reconnaissance du travail des élus de l'équipe municipale, avec la création de la 1<sup>ère</sup> Zone Agricole Protégée de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée dans la Plaine de l'Ousse. Maintenant, cette partie de territoire est vraiment dédiée à l'agriculture grâce à cet arrêté préfectoral. Un beau projet reste à écrire avec tous les acteurs pour valoriser ce site remarquable situé aux portes de l'agglomération tarbaise.

### 2017, année d'élections...

Devant nous, 2017. Une année importante puisque vous serez invités à vous prononcer au printemps prochain sur l'avenir de notre pays. Dans un contexte où les difficultés économiques restent présentes et où la paix ne détient plus la force de l'évidence, tous les pronostics sont désormais permis. La communication domine et la tentation de céder à des solutions extrêmes ou dangereuses existe. L'engagement des citoyens est une nécessité pour le dynamisme et la vitalité de nos démocraties. La politique n'est pas un vilain mot. La politique est belle quand le débat est clair, quand l'implication des femmes et des hommes est sincère, quand l'échange est serein. Ensemble,

mettons en avant cet esprit de liberté, de fraternité et d'égalité qui fait la force de notre République. En politique, il n'y a pas de miracle, uniquement le travail des élus au service de l'intérêt général. Vous pourrez feuilleter dans les pages de ce bulletin les belles initiatives que la Ville a notamment initiées en 2016 en faveur de la laïcité.

### Nouvelle aggro, nouveaux défis

« Tarbes - Lourdes - Pyrénées », formidable opportunité, devra contribuer à renforcer l'attractivité du territoire ; ses savoir-faire d'excellence et son potentiel touristique lui confèrent un rayonnement international. Fer de lance du développement économique, l'intercommunalité constitue un remarquable levier pour la création d'emplois sur notre territoire. De nouveaux défis passionnants nous attendent donc...

Vice-Président de la nouvelle agglomération « Tarbes - Lourdes - Pyrénées », je continuerai à travailler à la réalisation de projets d'avenir au service de l'intérêt général. Nous avons le devoir de réussir.

Je vous présente tous mes vœux de paix et d'espérance pour cette nouvelle année 2017.

# Dossier spécial : laïcité



De gauche à droite : Erick LASSERRE, Directeur de l'école élémentaire des Cèdres, Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe aux affaires scolaires et Gilles COIGNUS, Inspecteur de l'Education Nationale.

CITOYENNETE

## LAÏCITE, J'ECRIS TON NOM...

### CINQ PLAQUES POUR UN ANNIVERSAIRE REPUBLICAIN

Publique, laïque et gratuite, l'école de la République détient deux missions prioritaires : la transmission des connaissances et le partage des valeurs de la République. 111 ans après la promulgation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Ville d'Aureilhan a voulu marquer cet anniversaire en affichant un nuage de mots sur des plaques installées à l'entrée des écoles. Le Maire, Yannick BOUBÉE, la Maire-Adjointe aux affaires scolaires, Virginie FAVERON, avec les élus du Conseil Municipal, les enseignants, les représentants de la MJC et des parents d'élèves ont, le 9 décembre 2016, inauguré ces cinq plaques, selon le même rituel, en levant un drapeau français suivi d'un échange avec les élèves sur le sens des principes ainsi mis en avant. La cérémonie du groupe scolaire des Cèdres a accueilli l'Inspecteur de l'Education Nationale, Gilles COIGNUS, et s'est terminée par le chant de la Marseillaise interprété par les élèves de la classe de CM2.

### LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, LAÏCITE

Sur les murs des écoles d'Aureilhan, j'écris ton nom. Héritage direct et concret de la philosophie des Lumières, la laïcité marque le triomphe de la raison sur l'obscurantisme. Inscrite à l'origine dans la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme et du Citoyen

de 1789 sous le terme de « liberté de conscience », la laïcité se traduit par la liberté de penser, de croire ou de ne pas croire. La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le droit fondamental à la liberté d'expression. C'est le principe de l'égalité des consciences des citoyens, ils sont égaux en droit. La fraternité, c'est le respect des différences et la tolérance à l'égard des croyances des autres.

### VIVRE ENSEMBLE

La laïcité permet à tous de vivre ensemble. Inscrire les valeurs de la République Française devant l'Ecole, pilier du pacte républicain, participe à l'éveil des futurs citoyens, notre avenir à tous.



Devant l'école élémentaire Lamartine



A l'école maternelle Marcel Pagnol

### La laïcité dans les textes...

#### Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Article 10 : Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu qu'aucune manifestation publique ne vienne troubler l'ordre établi par la loi.

#### Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat

Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.



Ecole Maternelle des Cèdres



Dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie

## Retour sur 2016, une année riche sous le signe de la laïcité à Aureilhan...

**La laïcité en débat à l'ECLA.** Le 13 octobre, un débat sur la laïcité a réuni 150 personnes à l'auditorium de l'ECLA. Au départ, une idée simple : Monsieur Roland TECHOU, Abbé de la paroisse d'Aureilhan et Docteur en philosophie, souhaitait échanger avec Jean GLAVANY, Député et membre de l'Observatoire de la Laïcité, sur ce principe éthique. Ce fut chose faite. Monsieur Francis SYLVESTRE, Professeur de philosophie à la retraite était présent. La forte participation a montré combien ce sujet reste fédérateur.



*200 élèves ont participé à la course de la laïcité. La Municipalité a soutenu l'initiative des enseignants d'Aureilhan par l'organisation d'un goûter et la remise de trophées.*

**Ils courent pour la laïcité.** Patrick CAZAUBON, enseignant à l'école Lamartine, a eu une idée originale pour célébrer la loi de 1905 sur la laïcité : organiser une course inter-écoles dans le Parc de l'ECLA. Près de 200 élèves ont participé à l'évènement. La Ville d'Aureilhan a remis un prix pour récompenser les meilleurs résultats des élèves dans chaque classe.



*Jean GLAVANY, Francis SYLVESTRE et Roland TECHOU en débat avec un public nombreux.*

**Un arbre de la laïcité à l'Ecole.** C'était il y a un an déjà. Dans la douce chaleur de l'après-midi du 4 février 2016, un nouvel arbre a été planté dans le parterre de la cour de l'école Lamartine. Mais pas n'importe quel arbre : celui de la laïcité ! Mis en terre avec l'aide des agents du service espaces verts de la Ville qui avaient préparé le site de la plantation, un élève a déposé l'arbre dans son emplacement. L'opération s'est déroulée sous le regard du Député de la circonscription, Monsieur Jean GLAVANY, et des élus aureilhanais.



*Virginie FAVERON participant à la plantation de l'arbre de la laïcité dans la cour de l'Ecole Lamartine.*

# Cadre de vie

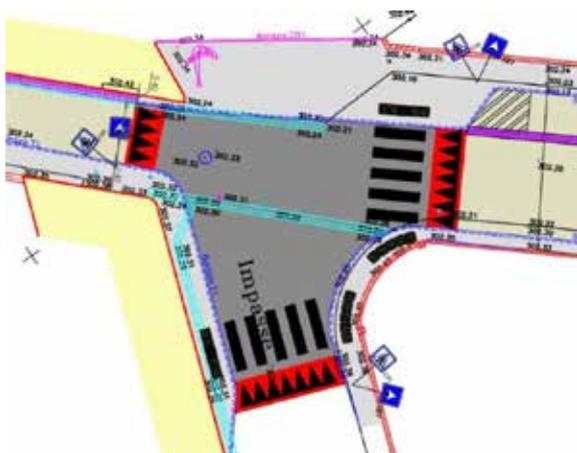


AMENAGEMENT

## RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Les travaux ont commencé au début du mois de janvier 2017.

## C'EST PARTI POUR TROIS MOIS DE TRAVAUX



**La rue Jean-Jacques Rousseau : voie aureilhanaise importante reliant les coteaux boisés de l'Est à l'avenue Jean Jaurès et au centre-ville. Sa réfection constituait un engagement de l'équipe municipale.**

L'aménagement, présenté lors de la réunion publique du 13 septembre dernier et à laquelle les riverains étaient conviés, se décompose en deux secteurs :

**Le secteur Avenue Jean Jaurès – Impasse Jean-Jacques Rousseau : mise en sens unique de la voie ;**

**Le secteur Impasse Jean-Jacques Rousseau - Rue de l'Aubépine : voie à double sens avec stationnement unilatéral longitudinal (23 places de parking créées). Le cheminement piéton sera sécurisé et mis aux normes accessibilité. De plus, la réfection du réseau d'assainissement pluvial est prévue, avec la création de caniveaux en galets de l'Adour et l'amélioration des dispositifs d'infiltration et d'évacuation.**

# 280 000

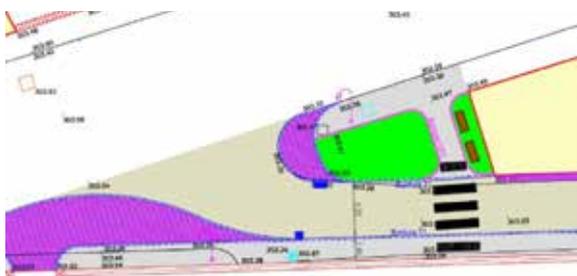
C'est le coût en euros des travaux d'aménagement de la première phase.

# 1

Sens unique.

# 23

Places de stationnement seront créées.





AVANT ....



...ET APRES !

## CONFORT ET SECURITE SUR L'AVENUE DES SPORTS

C'était une demande de certains habitants du quartier.

La partie du trottoir de l'avenue des Sports située entre la résidence des Arréous et l'avenue des Cèdres a été entièrement refaite.

Cette liaison, réalisée récemment pour un coût de 22 000

euros, est destinée aux mobilités douces.

Piétons et cyclistes peuvent l'emprunter, dans des conditions de sécurité et de confort supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. Les enfants et adolescents des Arréous se rendant à l'école des Cèdres ou au Collège Paul Valéry y seront davantage en sécurité, ainsi que leurs parents.

## FRELON ASIATIQUE

### LA CAMPAGNE DE PIEGEAGE COMMENCE DEBUT MARS



**La lutte contre le frelon asiatique se prépare dès la sortie de l'hiver.** Le piégeage se met en place à partir du mois de mars à la sortie de l'hiver, à la fin de l'hivernage et au début de l'émergence des reines fondatrices. C'est en piégeant les reines potentielles que la lutte contre la prolifération des nids est optimale. La campagne de piégeage se termine fin avril, pour ne pas capturer le frelon européen.

**Le piège.** Un piège à guêpes classique est suffisant. L'appât doit être sucré et alcoolisé : bière brune avec sirop de cassis par exemple. L'alcool est impératif pour repousser les abeilles. Il doit être placé dans un arbre à 2 ou 3 mètres du sol.

**Présence d'un nid dans mon jardin : que faire ?** Le propriétaire du terrain doit contacter un professionnel qui se chargera de la destruction du nid.

### Réunion Publique : mercredi 23 février

Toute personne intéressée par le sujet peut venir à la réunion publique organisée par la Commune, le 23 février prochain à 18h30 à la Mairie. Des informations et des conseils vous seront donnés pour lutter efficacement contre cet insecte nuisible. De plus, la Mairie mettra à disposition des pièges pour ceux qui souhaitent participer activement à la campagne aureilhanaise 2017 de lutte contre le frelon asiatique.

## TAXE INCITATIVE : TRIER PLUS ET PAYER MOINS

La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) prévoit la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets, avec pour objectif que quinze millions d'habitants soient couverts par cette dernière en 2020 et vingt-cinq millions en 2025. Cette tarification incitative permet l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

**Qu'est-ce que la taxe incitative ?** Le service de collecte des déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe est collectée auprès du propriétaire du logement avec la Taxe Foncière. Actuellement, elle est calculée sur la valeur locative du bien, quelle que soit la production réelle de déchets. La taxe comportera une part fixe afin de financer les charges générales du service, et une part variable pour la gestion des ordures ménagères. Elle sera donc basée sur le volume d'ordures ménagères, et non sur leur poids. C'est vous qui décidez de sortir votre bac ou pas le jour de la collecte (la fréquence restant inchangée). Plus les déchets sont triés, moins le bac grenat pourra être présenté à la collecte et plus la part variable sera réduite.

**Une tarification incitative à quoi ?** L'utilisateur est encouragé à modifier ses comportements pour tendre vers :

- une diminution des quantités de déchets produits (par exemple, la pratique du compostage domestique se développe dans beaucoup de collectivités instaurant une tarification incitative) ;
- une augmentation du tri (collectes sélectives mais aussi déchèteries) pour une meilleure valorisation matière et/ou organique ;
- une consommation responsable ;

Contact :  
N° Vert 0 800 816 051  
Courriel :  
taxeincitative@symat.fr



# Cadre de vie

## POINT SUR LES TRAVAUX DU CENTRE JEAN JAURES



Lundi 17 octobre a eu lieu la cérémonie de lancement des travaux de rénovation du Centre Jean Jaurès, en présence, notamment, de Béatrice LAGARDE, Préfète des Hautes-Pyrénées, Jean GLAVANY, Député, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Michel PÉLIEU, Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées. Une exposition photos est actuellement à disposition du public à la Mairie. Rendez-vous en avril 2017 pour rentrer, ensemble, dans ce nouveau Centre Jean Jaurès.

## PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES ANCIENS POTEAUX INCENDIE



Vétustes ou dégradés par des actes d'incivilité, les poteaux d'incendie font l'objet d'un programme de remplacement. Les nouveaux modèles, enterrés et protégés par un arceau rouge, seront plus robustes et moins sujets aux actes malveillants. La généralisation de ces bouches à incendie permettra de sécuriser les interventions des agents des services de secours.

## UN NOUVEAU DISPOSITIF D'OUVERTURE DANS LES CIMETIERES



La Mairie a fait automatiser, fin 2016, les portails à l'entrée des cimetières Le Montagna et Saint-Gérin. Le dispositif automatique d'ouverture et de fermeture sera mis en service le 1<sup>er</sup> février 2017. Si le portail est fermé, un bouton poussoir situé à l'intérieur du cimetière permettra de sortir.

### HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

de 8h30 à 20h00

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

de 8h30 à 18h00

## AU QUARTIER DES CASTORS, LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES RESEAUX SE POURSUIVENT



Après les allées des Sauges, des Glycines, du Palas, des Tamaris et des Tilleuls, c'était au tour de l'allée du Lhéris d'être entièrement refaite : remplacement des canalisations d'eau potable en plomb, modernisation du réseau d'évacuation des eaux usées, réfection de la chaussée. Coût : 35 000 € pour la Commune concernant la réfection de la chaussée. Au quartier des Castors, ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel coordonné entre les différents maîtres d'ouvrage qui gèrent les réseaux (gaz, électricité, eau, assainissement).



## LIVRAISON DES TRAVAUX D'EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE JULES FERRY

***Toujours à l'écoute des associations, la Ville a fait réaliser l'extension des vestiaires du stade Jules Ferry, dont les travaux se sont achevés en décembre 2016.***

La Municipalité poursuit son programme de travaux concernant les équipements sportifs de la Commune.

Après l'extension et la rénovation des vestiaires du terrain de football au Parc des Sports de l'Adour, les travaux des vestiaires du stade Jules Ferry viennent d'être achevés.

Le bâtiment a été remis en état : ont été ajoutés à la structure existante un auvent ainsi qu'une salle attenante de 30 m<sup>2</sup> et un local adapté aux containers.

Actuellement, cet équipement est utilisé par les sections des jeunes de l'ASCA Football et les coureurs et

marcheurs de l'ASCA Fond et Grand Fond.

Samedi 24 décembre 2016, la traditionnelle et réputée Corrida Lous Berretes, qui a rassemblé 407 participants, avait sa ligne de départ/arrivée au stade Jules Ferry.



### Vous conduisez une voiture électrique ? Une borne bientôt en service au centre-ville.

L'Etat a fait de la réduction des gaz à effet de serre (GES) l'une des priorités de sa politique de transition énergétique. Par l'intermédiaire de l'ADEME au titre des Investissements d'Avenir, il aide les collectivités à s'engager dans une politique volontariste de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. A cet effet, le Syndicat Départemental d'Energie 65 développe, sur l'ensemble du Département des Hautes-Pyrénées, un ensemble de 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides. Une borne a été installée, Place François Mitterrand. Elle sera en service prochainement. Afin de

favoriser le développement de l'usage du véhicule électrique, le Syndicat a décidé d'offrir la gratuité de ce service, à tous les utilisateurs détenteur d'un badge, jusqu'au 31 décembre 2017.

### ***Comment se procurer le badge pour la recharge des véhicules ?***

Les formulaires de demande de badge sont accessibles : soit par téléchargement sur le site du SDE65 : [www.sde-65.com](http://www.sde-65.com) ; soit sur demande écrite par courrier : SDE65, 20 Avenue Fould B.P. 70914, 65009 TARBES CEDEX



30<sup>ème</sup> ÉDITION DU TÉLÉTHON

## AMBIANCE ET GÉNEROSITÉ

La trentième édition du Téléthon, organisée les 2 et 3 décembre 2016, a connu un vif succès qui mérite d'être souligné. 10 005 € ont été collectés : 5 230 € pour notre Commune, 4 775 € répartis entre les Communes de Chis, Orleix et Laloubère.

Ce résultat n'aurait pu être obtenu sans la remarquable générosité des donateurs mais également la mobilisation des bénévoles, qui ont donné de leur temps pour organiser des activités sportives, vendre des gâteaux ou participer à des animations de toutes sortes.

Les manifestations ont débuté par deux spectacles de danse proposés par Eco Andaluz et Stephany Danse. Ces représentations étaient entrecoupées par la voix de la talentueuse LISA.

Divers stands proposaient à la vente des peluches mascottes du Téléthon, des tableaux, des objets confectionnés dans le cadre des activités de l'Association Minis Jardins.

Les bénévoles de l'ASCA Pêche animaient, quant à eux, un stand de pêche aux peluches et présentaient à la vente des nichoirs réalisés grâce à leur savoir-faire, leur ingéniosité et leur patience.

Le repas préparé par les membres de l'ASCA Rugby a réuni bien des convives autour d'une excellente paëlla. Certains ont prolongé ces moments de convivialité en participant au concours de belote organisé par l'ASCA Pétanque. Les plus courageux ont pris le départ de « la Marche de l'Espoir » organisée par les associations Alaric Loisirs et ASCA Fond et Grand Fond.

# 10 000

C'est, en euros, la somme totale des dons récoltés pour cette 30<sup>ème</sup> édition du Téléthon



# Petite enfance et jeunesse



Crédit photo : RAM

## ZOOM SUR...LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

**Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) : un service public gratuit qui s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents, aux enfants, mais aussi à toute personne concernée par la petite enfance.**

Lieu de rencontres, d'écoute et d'échanges, le RAM est aussi un lieu de ressources où les informations sont régulièrement mises à jour afin de répondre aux questions des parents et des assistantes maternelles. Il met notamment à la disposition des familles une liste actualisée des assistantes maternelles résidant sur les communes d'Aureilhan et de Séméac.

S'inscrivant dans un contrat d'objectifs et de financement signé entre les 2 collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hautes-Pyrénées, les Communes d'Aureilhan et de Séméac financent le RAM, la CAF versant, pour sa part, une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.

Participant à l'éveil et la socialisation des enfants, au travers des animations proposées par une animatrice, la structure offre également des ateliers d'éveil avec des intervenants spécialisés.

### EVEIL MUSICAL

Une fois par mois, Zédric, musicien, fait découvrir aux enfants une grande variété de sonorités par l'utilisation de nombreux instruments.

### LECTURE

Une bénévole de l'association « lire et faire lire », offre, deux fois par

mois, une partie de son temps libre aux enfants pour les éveiller au goût de la lecture.

### ECOLE DU CIRQUE

Une fois par mois, les enfants se rendent à l'école du cirque, où ils peuvent ainsi évoluer librement sur un parcours de motricité, avec du matériel de cirque.

### CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances scolaires, le RAM est présent pendant une matinée dans chaque Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Séméac et d'Aureilhan, l'occasion de créer du lien sur le territoire.

### TEMPS D'ECHANGES

Des puéricultrices, qui travaillent sur les Maisons Départementales de Solidarité « Les Bigerrions » et « Saint-Exupéry », sont présentes

quatre fois dans l'année, sur les temps d'animations du RAM de 9h30 à 11h30. Ces temps permettent aux assistantes maternelles d'échanger et de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles.

### HORAIRES D'OUVERTURE

Ateliers d'éveil : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30

Permanence téléphonique : le lundi de 14h à 17h

Permanence sur rendez-vous : le vendredi de 14h à 17h

Périodes de fermeture :  
Vacances scolaires : 1 semaine (Toussaint), 2 semaines (Noël), 1 semaine (février), 1 semaine (avril), 4 semaines (été)

Contact : 05.62.37.81.69.

Un atelier d'éveil musical est proposé aux enfants une fois par mois.



Crédit photo : RAM



Le Flashmob de la MJC, un des temps forts de cet anniversaire.

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Crédit photo : Jean-François COURTILLE

## ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS....

**15 octobre 2016. La MJC a fêté ses 20 ans et réuni près de 500 personnes, administrateurs, élus locaux, salariés, adhérents et partenaires, dans le parc de l'ECLA. Une belle journée automnale, qui a savamment permis de mélanger les moments de partage, de jeux, d'émotions et de spectacles tout comme les publics, à l'image de l'action de la MJC depuis toutes ces années.**

Pour ses 20 ans, la MJC d'Aureilhan avait vu les choses en grand : ateliers et animations pour toute la famille (maquillage, photo, marionnettes,...), jeux gonflables pour les enfants, animations surprises, conférence populaire, buffet convivial et concert. Le tout dans une ambiance joyeuse et festive, à l'image du flashmob créé pour l'occasion par Alexandre ARAGO de Magic Form' et initié par les plus jeunes avec l'équipe d'animation, parmi les effluves sucrés des gaufres maison.

Cet esprit de partage et de fête a soufflé tout l'après-midi et jusque tard dans la soirée. C'est justement ce que le Maire, Yannick BOUBÉE, et le

Directeur Régional de la Fédération des MJC Midi-Pyrénées, Jacques LE MONTAGNER, ont salué dans leurs allocutions, qualifiant la journée d'« exemplaire [...], réunissant tout ce qui fait la raison d'être des MJC : bien vivre ensemble, sourires, solidarité ». La Présidente, Laurie LAPORTE, a chaleureusement remercié les artisans de la création de la MJC, et en particulier ceux qui étaient présents pour l'anniversaire, ainsi que tous ceux qui la font vivre au quotidien : élus, salariés, adhérents et partenaires. Elle s'est en particulier félicitée du soutien précieux de la Municipalité, le Maire ayant pour sa part tenu à réaffirmer « sa confiance pleine et entière » à toute l'équipe, administrateurs et salariés.

La journée a, également, été l'occasion pour les jeunes de la MJC de lancer leur chanson « One Day ». Le single a été produit avec Chris ANERA, l'animateur ados, qui les a fait bénéficier de son expérience de producteur et de compositeur de musique électro. Quatre des membres du groupe « The MJC Teenagers » se sont produits sur scène devant un public conquis, avant d'enchaîner, comme de vrais professionnels, sur une interview avec les journalistes présents. Après une conférence populaire animée par la



Crédit photo : Jean-François COURTILLE

Compagnie Arc-en-ciel sur ce qu'est une MJC, la soirée s'est poursuivie avec un buffet convivial et le concert de « Ni Vu Ni Connu ». Comme pour tous les événements de la MJC, ce vingtième anniversaire s'est achevé dans la bonne humeur.

La solidarité fait partie intégrante des valeurs fondatrices de l'éducation populaire qui, avec la tolérance, l'ouverture et le partage, continuera encore longtemps à guider l'action de la MJC sur le territoire d'Aureilhan.

« Tiens, si on se donnait rendez-vous dans dix ans... ».



Crédit photo : Jean-François COURTILLE

# LE JURY INNOVE POUR L'ÉDITION 2017

LA VILLE D'AUREILHAN PRÉSENTE

# POSE TES MOTS

— INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MARS 2017 —



CONCOURS LITTÉRAIRE  
JULES LAFORGUE

## POÉSIES, NOUVELLES TOURNOI DE SLAM

— THÈME DU CONCOURS : "SI DEMAIN ..." —

Depuis 1994, la Ville d'Aureilhan organise le prix littéraire Jules Laforgue, du nom du jeune poète symboliste Tarbais. Pour son édition 2017, le jury du concours innove en créant une nouvelle catégorie dédiée à la poésie urbaine chantée : le slam.

Ce choix est apparu comme une évidence, un retour aux sources puisqu'autrefois les poètes étaient rhapsodes, bardes, troubadours. Un appel à la modernité, en référence aux poètes du temps présent ayant pour nom, entre autres, Abd al Malik ou Grand Corps Malade. Modernité encore puisque, Outre-Atlantique, un des plus grands représentants de la musique populaire américaine du XX<sup>ème</sup> siècle, Bob Dylan, a été récompensé par le prix Nobel de littérature 2016. Tout un symbole !

Le prix Jules Laforgue s'adresse à toute personne passionnée de beaux mots, de style classique et moderne. La sélection est ouverte à tous à partir de 15 ans, quelles que soient vos préférences, poésie, nouvelle, slam. Et si demain, c'était vous le futur talent du 22<sup>ème</sup> prix Jules Laforgue ? Participer est déjà un pari réussi.

Rendez-vous est donné le 21 mai prochain à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan pour la cérémonie qui dévoilera les nouveaux talents 2017 du concours littéraire Jules Laforgue.

A vos marques, à vos plumes et à vos micros, prêt, imaginez !

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY



### « Pose tes mots, pose nos mots, pose leurs mots... »

C'est avec un plaisir non feint que les membres du jury, en partie renouvelé, se sont réunis afin de préparer la nouvelle édition du Concours Littéraire Jules Laforgue.

Cette année, la ville d'Aureilhan présente « Pose tes mots », concours de poésies, nouvelles et, pour la première fois, de slam.

Que vous ayez de 15 à 18 ans ou plus, voire bien plus, à vos plumes, claviers et/ou micros ! Concoctez-nous un écrit exalté sur le thème : « Si demain... »

« Si demain les membres du jury venaient à déguster un poème chimérique, à dévorer une nouvelle utopique ou à savourer un slam onirique, nous en serions éperdument rassasiés... »

Nathalie BIENVENU  
Présidente du jury



### En savoir plus :

Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2017  
Règlement sur [www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)



## ZOOM SUR ... PYRENEES MANGA

Crédit photo : Pyrénées Manga

## UN FESTIVAL MANGA A AUREILHAN

**L'association aureilhanaise Pyrénées Manga, dédiée au développement de la culture Manga organise son 1<sup>er</sup> festival Manga à Aureilhan les 29 et 30 avril prochains.**

L'art de la bande dessinée, ou 9<sup>ème</sup> art, propose depuis les années 80 un style particulier originaire du Japon, le Manga. Ce genre littéraire a pris une part importante dans l'univers culturel en France puisque nous sommes devenus le 2<sup>ème</sup> pays consommateur de manga après le Japon.

### UNE ASSOCIATION DEDIEE AU MANGA

L'association a été créée en avril 2016, à l'initiative de Gwenaëlle CORTES, intervenante à l'École Internationale du Manga et de l'Animation (première école professionnelle de Manga en France, basée à Toulouse) et ancienne directrice pédagogique d'une École de Cinéma d'Animation. Le programme proposé pour cette 1<sup>ère</sup> année est riche en événements avec des expositions pour découvrir l'univers artistique de professionnels de ce secteur novateur.

Au mois de novembre, l'association Aureilhanaise Pyrénées Manga a proposé à l'ECLA l'exposition « La genèse d'un manga, du brouillon à la page finie ».

Organisée grâce à la complicité de l'auteur de Manga Michaël ALMODOVAR, l'exposition permettait de découvrir à travers les planches des « Torches d'Arkilon » le travail de création d'un manga, centrée sur l'histoire des personnages tout en s'approchant des techniques cinématographiques.

L'exposition a rencontré un beau succès auprès du jeune public qui est venu le visiter et Michaël ALMODOVAR s'est prêté au jeu des questions réponses au grand plaisir des collégiens. Cette exposition est depuis le mois de janvier au centre de documentation et d'information du lycée Marie Curie.

### PIC ASIAN SHOW

Autre événement, le festival PIC ASIAN SHOW qui aura lieu les 29 et 30 avril prochains, au Centre Jean Jaurès rénové.

Le « PIC ASIAN SHOW », présentera sous une forme ludique et culturelle tout ce qui se fait autour de la culture asiatique sur le département et même au-delà.

Michaël ALMODOVAR qui doit prochainement sortir le Tome 2 des Torches d'Arkilon, sera le parrain du festival. C'est un vrai challenge pour cette toute nouvelle équipe de Pyrénées Manga. Ouvert sur la culture asiatique en partenariat avec la Ville et la MJC d'Aureilhan, le festival doit accueillir plus d'une trentaine d'associations et de professionnels sur ces 2 jours. Ce sera une équipe de près d'une vingtaine de bénévoles qui accompagnera les exposants et visiteurs. Les personnes intéressées pour vivre cette aventure de l'intérieur, découvrir l'envers du décor et tisser des liens privilégiés avec les auteurs et exposants sont invités à se faire connaître auprès de l'équipe de Pyrénées Manga pour participer aux réunions préparatoires.



### En savoir plus :

Pour suivre l'actualité de l'association

[www.picasianshow.jimdo.com](http://www.picasianshow.jimdo.com)

## AU TRAVERS DE LA CORRIDA

*Magique par la bonne humeur, la joie simple de courir ou de marcher, la Corrida Lous Berretes, organisée par l'ASCA Fond et Grand Fond, compte pour le challenge de Bigorre.*

24 décembre 2016. Elle est toujours aussi magique cette course pédestre inscrite au calendrier des courses hors stade. 10,7 km pour la course, 7 km pour la marche, la 28ème Corrida Lous Berretes, dernière course de l'année dans les Hautes-Pyrénées avait pour point de départ et d'arrivée la cendrée du stade Jules Ferry.

La compétition a vu défiler sur son parcours des coureurs, des marcheurs



*A la veille de Noël, plus de 400 coureurs ont participé à la Corrida Lous Berretes. Certains ont même pu croiser le Père Noël avec son traineau...*

Crédit photo : Jean-Bernard DUBARRY

qui ont été applaudis et encouragés par les habitants.

Des participants habillés en Père Noël, en Mère Noël, les deux vainqueurs franchissant l'arrivée main dans la main, la bûche glacée offerte à chaque participant : voilà ce qui fait encore

et toujours le charme et la réputation de la dernière manifestation sportive aureilhanaise de l'année.

Une image sportive et sympathique que tout le monde a appréciée. Bravo encore à tout le groupe Asca Fond et Grand Fond pour son organisation !



Crédit photo : Jean-Bernard DUBARRY

Yannick BOUBÉE, en compagnie de Claude PAHU, Daniel LARREGOLA et Serge ASTUGUEVIEILLE, a donné le départ de la course. Ci-dessous : les deux vainqueurs de la course (arrivés ex-aequo avec un temps de 37'03), interrogés sur la ligne d'arrivée.



Crédit photo : Jean-Bernard DUBARRY



Crédit photo : Jean-Bernard DUBARRY

Danielle DANGLADE, Présidente de l'ASCA

**« Cette manifestation est formidable, elle rassemble au coeur d'Aureilhan tout une foule de coureurs, de spectateurs. Parce qu'au-delà de la course, il y a cet engouement de veille de Noël, avec des déguisements de Père Noël qui font toujours plaisir à voir. Pour ma part, je tiens à féliciter amplement la section Fond et Grand Fond de l'ASCA qui fait un travail énorme depuis maintenant 28 ans. »**



Crédit photo : Jean-Bernard DUBARRY

Cyril DANGLA, capitaine de l'équipe 1 de l'Asca Foot

**« C'est vrai que je pensais que d'autres copains du football d'Aureilhan participeraient à cette course, mais bon, ce sera pour l'année prochaine. J'aime le sport, j'aime bien courir surtout sur cette course de fin d'année organisée par des aureilhanais. Le parcours en lui-même n'est pas facile, mais sympathique, surtout quand les habitants d'Aureilhan nous encouragent. »**



## PARTENARIAT

De gauche à droite : Patrick BERDAL, Président de la CAF des Hautes-Pyrénées, Daniel CHARDENOUX, Directeur de la CAF, Yannick BOUBEE, Maire, Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint.

## LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE RENOUVELE

### UN CONTRAT « ENFANCE JEUNESSE », C'EST QUOI ?

Le Contrat « Enfance Jeunesse » (CEJ) : un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Il favorise le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil, en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes, par des actions axées sur l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. Cette convention concerne les actions de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 3-12 ans (ALSH) et de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) pour les élèves des écoles élémentaires. Cette convention d'objectifs, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées (CAF), joue un rôle important dans l'accompagnement des

collectivités disposant de structures d'accueil pour les enfants.

### DOUBLE OBJECTIF

L'objet du contrat est double :

- déterminer l'offre de services qui correspond aux besoins des usagers ;
- décrire le programme des actions.

La Commune s'assure :

- que le service est de qualité et accessible à tous ;
- que le service répond aux besoins du public ;
- que la tarification est modulée en fonction des ressources des familles ;
- que les principes d'égalité et de laïcité sont bien respectés.

### HAUSSE DE LA PARTICIPATION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Il faut noter l'augmentation de la participation de la CAF entre les périodes 2012-2015 et 2016 - 2019 qui évolue de 303 000 euros à 355 000 euros, soit une augmentation de plus de 17%.

Lors de la signature de la Convention le 17 janvier 2017, Monsieur le Maire a remercié le Président de la CAF, Patrick BERDAL, et le Directeur, Daniel CHARDENOUX, très facilitateurs dans ce dossier. Il a loué « la qualité du travail et du dossier déposé par la MJC » et a souligné « la compétence des équipes d'animation et des équipes administratives ».

Enfin, le Maire s'est félicité de l'effort financier de la CAF et des excellentes relations entretenues avec cette institution.

# +17%

Pour le contrat 2016-2019 par rapport au dernier contrat 2012-2015

# 355 000

C'est le montant en euros sur 4 ans de l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales



## LE SITE INTERNET DE LA VILLE MODERNISÉ



Le service public communal se modernise avec la refonte récente du site internet de la Ville. Plus agréable, le portail numérique municipal se veut également plus pratique pour les usagers avec la présence de menus plus intuitifs. Nouveauté : un bouton spécial permet désormais d'avoir accès rapidement aux rubriques les plus fréquentées (programme des TAP, menus du restaurant scolaire, paiement en ligne des services périscolaires avec le Portail Famille).

De nouveaux services d'information des citoyens devraient faire leur apparition au cours de l'année.

## TARIFS MUNICIPAUX INCHANGÉS EN 2017



Lors du dernier Conseil Municipal de l'année 2016, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs municipaux en 2017. Notamment, le prix de la location des salles reste le même qu'en 2016. La Municipalité souhaite ainsi maintenir l'attractivité de ses salles municipales.

## MONOXYDE DE CARBONE : RESTER VIGILANT

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion (bois, charbon, gaz, essence, fioul ou encore éthanol).

### Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène

dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

### Comment éviter les intoxications ?

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel

qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts et poêles ;
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

Quelques bons gestes :

- Aérer votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid ;
- Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

## LE MONOXYDE DE CARBONE



# Le Conseil Municipal a décidé :

## Le 7 novembre :

- d'attribuer le marché de travaux de rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau ;
- de déterminer le nom et le siège de la nouvelle Communauté d'Agglomération « Tarbes-Lourdes-Pyrénées » ;
- de candidater à l'installation des Archives Départementales sur le site de la Tuilerie Oustau.

## Le 6 décembre :

- d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement pour 2017 avant le vote du budget ;
- de ne pas augmenter les tarifs municipaux en 2017 ;
- de signer la convention d'objectifs et de financement relative au Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées.



### En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur :  
> <http://www.ville-aureilhan.fr/fr/comptes-rendus>

### «Aureilhan - Citoyens 2014 »

#### Le compteur de la discorde

Les aureilhanais ont été démarché, depuis quelques mois, par la société ENEDIS (ex ERDF) au fin de remplacement de leur compteur d'électricité par le nouveau compteur communiquant LINKY.

Nombre d'entre vous nous ont exprimé leur crainte sur les dangers induits par ce nouveau compteur. En particulier sur les ondes qu'il émettrait et dans certains cas, qui nous ont été évoqués, sur des feux de compteurs suite à leur pose.

Lors du dernier Conseil Municipal du mois de décembre, notre groupe a interrogé Monsieur le Maire sur cette problématique. En résumé, celui-ci a déclaré qu'il n'était pas intervenu pour donner une quelconque autorisation pour la pose de ces compteurs, que Le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité), à qui la commune a donné une délégation de service public, a signé une concession avec ENEDIS afin de procéder à leur installation. Il a précisé enfin, qu'il n'a que le pouvoir de prendre un arrêté anti-Linky, comme cela a été fait dans plus de 300 communes, or, pour l'instant, une quarantaine de ces décrets ont été cassés par le Tribunal Administratif,

une directive européenne s'appliquant de fait.

En effet, La généralisation de ces compteurs est inscrite dans la loi de transition énergétique du 17 août 2015 qui n'est que la transcription de cette directive européenne datant de 2009.

La responsabilité de notre Conseil Municipal et de ses élus dans leur ensemble ne saurait donc être mise en cause, précision étant faite à ceux qui ont pu en faire la menace.

Cela dit, les inquiétudes de nos concitoyens ne sont pas apaisées !

Ces jours-ci, le Front de Gauche a fait distribuer un tract au sujet de Linky, il y est abordé la question sociale et économique de la pose de ce compteur. Il y est dénoncé « le grand business où l'objectif recherché n'est pas une meilleure façon de consommer et d'économiser de l'énergie mais la recherche de gains financiers sur le dos de l'utilisateur » tout en indiquant que ERDF annonce la création de 10 000 emplois hypothétiques pour la pose et la construction des compteurs communicants d'ici 2021, mais point d'allusion aux emplois perdus des agents qui relèvent actuellement nos anciens compteurs. Il y est

également affirmé que Linky serait moins dangereux pour la santé qu'un téléphone portable.

Alors qui croire et que croire dans cette controverse ?

Nul n'est censé ignorer la loi, mais il y a, en la matière, un déficit d'information de la population qui se trouve mise au pied du mur.

Nous reviendrons certainement sur ce sujet qui mobilise un bon nombre de nos concitoyens.

Dans cette époque remplie d'incertitude, vous souhaitant en ce mois de janvier une bonne et heureuse année 2017 à chacun d'entre vous.

**Jean-Marc LACABANNE**

**Françoise MAZOUÉ**

**André BOYRIE**

**Myriam LAGARDE**

Conseillers municipaux d'opposition

### « Vivre autrement Aureilhan »

#### LINKY : à vos risques et périls

« Linky n'apportera rien, strictement rien aux usagers. Il risque même d'alourdir leurs factures sans contrepartie ».

C'est en ces termes que la sérieuse association « Que Choisir ? », qui n'est pas un repère de gauchistes, qualifie le compteur électrique Linky en cours de déploiement dans toute la France (02.12.2015).

Des gros sous... toujours pour les mêmes ! Présenté faussement au service des économies d'énergie, le remplacement par le compteur Linky des compteurs actuels qui fonctionnent bien, coûtera entre 5 et 10 milliards d'euros !

Dès lors, on comprend l'engouement des investisseurs ou capitalistes pour ce compteur accompagné (un hasard sans doute) par la loi de transition énergétique de 2015 du gouvernement Hollande/Valls qui organise ce déploiement.

La ficelle est tellement grosse que nos voisins allemands ont renoncé à généraliser le compteur Linky, le réservant seulement aux gros consommateurs d'électricité ! (Le

Moniteur du 13.02.2015).

Ces milliards seraient beaucoup plus utiles pour résoudre la précarité énergétique qui touche de très nombreux foyers et pour réhabiliter thermiquement les logements mal isolés.

Des problèmes et des risques.

Les risques sanitaires liés au fonctionnement du compteur Linky ne peuvent pas non plus être éludés alors qu'un pourcentage non négligeable de la population est atteint de maladies émergentes en rapport avec la multiplication d'appareils et de technologies utilisant les ondes.

Les politiciens au pouvoir et les investisseurs n'en tiennent manifestement pas compte et tournent le dos au principe de précaution pourtant inscrit dans la Constitution depuis 2005.

Irresponsabilité

En vertu de l'article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire d'une commune doit assurer entre autres la salubrité publique. Chacun doit le savoir car

s'il devait subir des dommages aux biens et aux personnes en lien avec cette technologie, il serait donc en droit de poursuivre le maire en justice pour manquement à ses obligations.

Nous avons demandé par écrit au maire d'Aureilhan que soit réuni le conseil municipal pour débattre de cette très importante question et que soit pris un arrêté municipal refusant le déploiement des compteurs Linky puisque la commune a toujours la propriété publique des compteurs.

Nous attendons encore sa réponse !!!!

Alors que des citoyens (notamment à Aureilhan) et des communes se mobilisent sur cette question, la majorité municipale d'Aureilhan fait la sourde oreille et accompagne ce déploiement. Le sens de l'intérêt général ne l'intéresse donc pas !

**Jacques LAPALISSE & Audrey MAUHOURAT**

Conseillers municipaux d'Aureilhan  
Le 19 janvier 2017

### Place au travail au service des aureilhanais !

L'année 2017 sera une année importante pour Aureilhan mais également pour la vie politique de notre pays.

#### Ecole : relever le défi de l'attractivité !

C'était une demande des élus aureilhanais. Le 4 janvier dernier, les services de l'Education Nationale ont rendu publiquement les conclusions du diagnostic scolaire. Malgré une démographie stable et la rénovation totale des 5 écoles ces dernières années, la Ville d'Aureilhan perd des élèves dans ses établissements scolaires. Renforcer l'attractivité des écoles est un défi majeur que notre équipe s'attache à relever avec détermination. Parce que l'éducation est notre priorité, d'importantes réflexions sont d'ores et déjà engagées. Un projet d'accueil des enfants de moins de 3 ans ainsi qu'une révision des tarifs des services périscolaires sont à l'étude et seront débattus prochainement.

#### Mensonges...

Les élus d'opposition d'extrême gauche ont un problème, et ce n'est

pas nouveau, avec la vérité. Sur les compteurs Linky, les Conseillers Municipaux ont déjà débattu de cette question le 6 décembre 2016, à l'issue de la réunion du Conseil Municipal. Monsieur LAPALISSE et Madame MAUHOURAT étaient absents et non excusés à cette séance. Bel exemple de respect de la démocratie ! S'ils avaient été présents, ils n'auraient pas écrit les contrevérités sur la responsabilité de la Commune. En effet, la Commune n'est pas compétente puisqu'elle a transféré sa compétence d'autorité organisatrice de réseau de distribution publique d'électricité au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE 65) en 1994, qui a lui-même signé la même année un contrat de concession avec Enedis (anciennement ERDF). Par conséquent, les compteurs Linky appartiennent à l'autorité concédante, le SDE 65. A ce titre, la Commune n'est plus fondée en droit à agir et est dans l'incapacité juridique de donner son aval sur l'installation de ces compteurs. La responsabilité du Maire et des élus ne peut être engagée. Il faut noter que sur 35 416 communes en France, près

de 250 d'entre elles seulement ont pris des arrêtés « anti-linky ». Les premiers jugements des Tribunaux Administratifs les ont jugés illégaux.

#### Défendre les forces du progrès

Dans quelques semaines, vous serez invités à vous prononcer sur l'avenir de la France. Notre pays connaîtra un profond renouvellement de ses institutions avec les élections présidentielles et législatives. Nous vous invitons à participer à ces scrutins majeurs pour notre avenir. En ce qui nous concerne, nous continuerons à travailler pour défendre les forces du progrès au service de projets d'avenir, solidaires et durables.

Le groupe socialiste et apparentés vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 : santé, bonheur et quiétude.

**Pour les élus socialistes et apparentés  
Claude PAHU**

## Groupe Communiste

### 2017, une année de changement ?

Une séquence politique majeure s'ouvre. En 2017, présidentielles, législatives, sénatoriales.

Les incertitudes sont réelles et s'accumulent. 2016 ne nous a pas rendu très optimiste, avec son cortège de catastrophes en tout genre, attentats, crises migratoires, loi travail....

Le budget 2017 prévoit la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités territoriales de 2,6 milliards d'euros par rapport aux deux années précédentes ce qui va réduire considérablement leur capacité d'action.

Avec l'application de la loi NOTRE, dont l'unique objectif est de réduire la

dépense publique, la fin du Grand Tarbes et l'installation de la nouvelle grande agglomération (86 communes et 123 000 habitants), nous allons devoir agir unis, malgré la difficulté, pour préserver ce nouveau territoire et le lien social, essentiel pour la construction du vivre ensemble, pour faire respecter le principe d'égalité de droit et de souveraineté des communes même des plus petites.

Cette réforme territoriale qui, à la coopération librement consentie autour de projets répondant aux besoins de la population, substitue une logique autoritaire de fusion et modifie le rapport des citoyens à leur service public, suscite de nombreuses oppositions de la part

d'élus et de leurs associations. Nous voulons une intercommunalité de projets basée sur des valeurs de solidarité, d'écologie concrète, et de participation citoyenne encouragée par une gestion de proximité.

La belle victoire des salariés de la clinique de l'Ormeau nous apporte un message d'espoir, ces femmes courageuses ont gagné contre le monde puissant de la finance et leur victoire nous rappelle que la solidarité est toujours payante.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous une très heureuse année 2017

**Pour les élus communistes,  
Simone GASQUET**

## Groupe Ecologiste

Je vous présente tous mes vœux de réussite, de santé, de bonheur, de solidarité pour cette nouvelle année 2017. Nous espérons une bonne année écologique, car c'est l'affaire de Tous afin de sauver notre planète terre.

La Municipalité agira dans ce sens avec :

• La promotion des mobilités cyclables en aménageant l'espace public de manière adaptée

- Le soutien actif à l'association Trotti'BUS. Aller à l'école à pied, en toute sécurité et convivialité, c'est possible !
- L'aménagement de l'éclairage public dans notre cité, moins consommateur d'énergie.
- La participation à la semaine nationale sans pesticides, pour mieux cultiver nos jardins.
- L'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments communaux, comme c'est le cas des travaux du Centre Jean Jaurès.

En 2017, nous continuerons à embellir, à entretenir notre cité en la rendant plus agréable pour l'ensemble des citoyens, et la rendre plus positive pour l'environnement.

**Pour Europe Ecologie Les Verts  
Yves CARRIÉ**

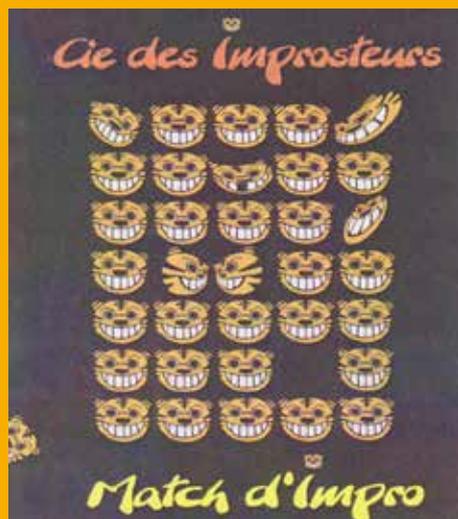
# AGENDA

## FEVRIER

**Samedi 04 Février - ECLA**  
« Match National d'Improvisation »

**THÉÂTRE 20h30**

Cie des Improsteurs



**Mercredi 15 Février - ECLA**  
« Le Petit Prince »

**CINÉ GOUTER 15H00**

tarif unique : 3€  
Suivi d'un goûter



**Lundi 20 février**

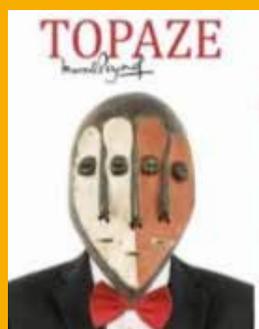
**Don du sang 15h30 à 19h00**

Devant la salle Albert d'Ozon

**Dimanche 26 Février - ECLA**

**THÉÂTRE 16H00**

Cie Théâtrale du Phénix



## MARS

**Mercredi 8 Mars - ECLA**  
« Daunas de Còr/Intemporelles »

**CONCERT FÉMININ 20h30**



**Dimanche 26 Mars - ECLA**  
« Concert de Musique de chambre »  
du Conservatoire Henri Duparc.

**CONCERT 16h00**



**Du 20 au 30 mars**  
**Semaine Zéro pesticide**

Animations, ciné, débats,  
expositions



Pour en savoir + :  
> <http://www.ville-aureilhan.fr> rubrique  
Agenda

## AVRIL

**Samedi 01 Avril - ECLA**  
« Match National d'Improvisation »

**THÉÂTRE 20h30**

Cie des Improsteurs

**Mercredi 12 Avril - ECLA**  
« Blackie & Kanuto »

**CINÉ GOUTER 15H00**

Tarif unique : 3€ suivi d'un goûter  
A partir de 6 ans



**Dimanche 23 Avril - ECLA**  
« Vous avez dit bazar ? »

**THÉÂTRE 16h00**

Cie les Allumés d'Orleix



**Samedi 29-Dimanche 30 Avril**

**FESTIVAL PIC ASIAN SHOW**

Centre Jean Jaurès  
[www.picasianshow.jimdo.com](http://www.picasianshow.jimdo.com)



**Samedi 29 Avril**

**CONCOURS DE PÊCHE**

Organisé par l'ASCA Pêche  
Bois d'Aureilhan